



Initiative pour la restauration des forêts et paysages forestiers en Afrique

Aperçu préparé par le World Resources Institute (WRI), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ) et la Banque mondiale

CONTENTS

1. Aperçu	2
Énoncé du problème	3
Qu'est-ce que l'approche intégrée du paysage?	
Qu'est-ce que la restauration du paysage forestier et comment s'applique-t-elle à l'Afrique?	4
Opportunités et défis pour la restauration en Afrique	4
2. Objectifs de l'initiative AFR100	6
Contexte	6
Intérêt de l'initiative	6
Stratégie et principes.....	7
Gouvernance	8
Partenariats.....	9
Mise en œuvre en plusieurs étapes	10
3. Opportunités de collaboration	11

Aperçu

L'AFR100 (*Initiative pour la restauration des forêts et paysages forestiers en Afrique*) est un effort mené au plan national, dont l'objectif principal est de restaurer 100 millions d'hectares de paysages déboisés et dégradés en Afrique d'ici 2030. **L'AFR100 s'engage à accélérer la restauration pour améliorer la sécurité alimentaire, augmenter la résilience et l'atténuation face aux changements climatiques et lutter contre la pauvreté en zone rurale.**

L'AFR100 répond au mandat de l'Union Africaine consistant, entre autres, à restaurer au moins 100 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030, conformément à la déclaration politique approuvée par l'Union Africaine en octobre 2015 pour la création de l'Initiative africaine pour des paysages résilients (en anglais *Africa Resilient Landscapes Initiative* – ARLI). Elle complète le Plan d'action pour les paysages africains (ALAP) et le programme plus large de l'Union Africaine pour le Changement climatique, la biodiversité et la dégradation des terres (LDBA). L'AFR100 contribue à la réalisation des engagements de restauration et de développement durable pris au niveau national, du *Bonn Challenge* et de la Déclaration de New York sur les forêts, parmi bien d'autres cibles. L'initiative contribue aussi directement aux Objectifs de développement durables (ODD) et à l'Accord de Paris sur le climat. Elle s'appuie sur l'expérience et les résultats du partenariat TerrAfrica et des efforts correspondants de restauration de paysages.



Le Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD), le World Resources Institute (WRI), le Ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le développement (BMZ) et la Banque mondiale ont lancé l’initiative et créé une « plateforme de mise en œuvre » qui offre un soutien technique et facilite le financement pour les pays partenaires. L’AFR100 en est à sa phase initiale et est en train d’édifier et de renforcer le partenariat afin de réunir des ressources supplémentaires pour faire passer à l’échelle supérieure les pratiques réussies en matière de restauration des paysages forestiers ciblés dans les pays africains participants.

Énoncé du problème

Chaque année, près de 3 millions d’hectares de forêts sont perdus en Afrique. 65% des terres d’Afrique sont affectées par la dégradation et 3% du PIB est perdu chaque année du fait de l’épuisement des sols et des nutriments sur les terres agricoles. Parmi les nombreux défis auxquels fait face l’Afrique subsaharienne, la déforestation et la dégradation des terres se distinguent particulièrement. La dégradation des forêts, exacerbée par le changement climatique et une mauvaise gestion des terres agricoles, menace les fonctions écologiques vitales de toutes les économies d’Afrique subsaharienne. Les exploitants agricoles et les ménages ruraux sont ceux qui souffrent le plus de la dégradation des terres dans la mesure où leurs activités dépendent en grande partie de conditions météorologiques stables, de l’état de santé des terres, du couvert arboré et de l’eau. Bien souvent, les conditions cadres telles que la gouvernance des ressources naturelles et la cohérence politique ne favorisent pas une restauration à grande échelle. Il est à noter également que de nombreux obstacles entravent de tels progrès. En effet, ceux-ci incluent une faible coordination institutionnelle, les difficultés à transférer le pouvoir de gestion des ressources à leurs utilisateurs au niveau local et les faibles incitations économiques aux investissements locaux et étrangers dans le domaine de gestion durable des terres. Ainsi, il faudra davantage travailler pour faire le bilan de pratiques ayant démontré leur efficacité en matière de restauration des paysages forestiers, afin de développer un réseau de communication et de diffusion plus large. Ceci permettra de soutenir la mise en œuvre de stratégies globales ainsi que l’élaboration de plans concrets pour entraîner l’adoption généralisée de pratiques de restauration des paysages forestiers.

Qu'est-ce que l'approche intégrée du paysage? Qu'est-ce que la restauration du paysage forestier et comment s'applique-t-elle à l'Afrique?

L'approche intégrée du paysage consiste en la gestion intégrée des utilisations multiples des terres, prenant en compte aussi bien les conditions environnementales que les besoins humains qui dépendent d'un écosystème sain. La restauration des paysages forestiers, à travers la restauration aussi bien des forêts que du couvert arboré en dehors des forêts, peut, quant à elle, rétablir les services écosystémiques et la fonctionnalité des paysages, renforcer et stabiliser la productivité des terres et améliorer la résilience face au changement climatique. L'AFR100 reconnaît les divers avantages que les forêts et les arbres en dehors des forêts offrent dans les paysages africains restaurés et résilients. Ces avantages s'expriment par: une meilleure fertilité des sols, une productivité agricole et une sécurité alimentaire accrues, une plus grande disponibilité et une meilleure qualité des ressources en eau, une réduction de la désertification, une augmentation de la biodiversité, des emplois verts, la croissance économique et une atténuation et une résilience accrue face au changement climatique. Une restauration accélérée des paysages forestiers peut donc contribuer considérablement aux Objectifs de développement durable (ODD) et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

Opportunités et défis pour la restauration en Afrique

Les pays africains disposent d'un grand nombre d'opportunités pour faire passer la restauration des paysages forestiers à plus grande échelle en restaurant aussi bien les terres forestières déboisées que les paysages agricoles et pastoraux où le couvert arboré a été épuisé. **L'Afrique est dans une situation unique dans la mesure où elle dispose d'un plus grand potentiel de restauration que tout autre continent, avec plus de 700 millions d'hectares de terres dégradées.** Les expériences de plusieurs pays, dont l'Éthiopie et le Niger par exemple, ont prouvé que la restauration des paysages forestiers offre un large éventail de bénéfices et peut être appliquées à des millions d'hectares. Ainsi, les expériences réussies de pratiques de restauration telles que la régénération naturelle assistée par les agriculteurs, la gestion améliorée de terres boisées, la reforestation, la sylviculture intercalée promue par Evergreen Agriculture et les pratiques connexes de gestion durable des terres telles que la collecte de l'eau et le contrôle de l'érosion ont été documentées, ainsi que des étapes pratiques qui peuvent être appuyées pour catalyser leur adoption à grande échelle (cf. Encadré 1).

Encadré 1: Réussite de la restauration au Niger.

Vers 1985, les exploitants agricoles des zones densément peuplées du Niger ont commencé à protéger et gérer les arbres et les arbustes qui se régénéraient spontanément sur leurs terres. Ce faisant, ils ont créé un nouveau parc d'agroforesterie sur plus de 5 millions d'hectares. Ils ont planté près de 200 millions d'arbres sur l'ensemble des paysages ruraux sans s'appuyer sur l'assistance des services de l'État pour la production de plants et la plantation d'arbres. Dans certaines zones, le *Faidherbia albida*, arbre qui fixe l'azote, est une des espèces dominantes. L'augmentation du nombre d'arbres sur les exploitations agricoles a eu un impact positif sur les rendements des récoltes, tout en produisant du fourrage pour le bétail, des pieux, du bois de chauffe, des feuilles et fruits comestibles, et d'autres produits destinés à la consommation ou la vente. Le rendement annuel des cultures céréalières est d'environ 500 000 tonnes, ce qui est suffisant pour nourrir 2,5 millions de personnes. Il y a 20 ans, les femmes passaient 2,5 heures/jour à ramasser du bois de chauffe dans ce qu'il restait des bois lointains à accès ouverts; désormais, elles ne passent que 30 minutes/jour à ramasser du bois de chauffe provenant des arbres qui poussent dans les champs avoisinants.

Les opportunités pour accélérer la restauration d'une manière à octroyer plusieurs perspectives bénéfiques aux communautés locales peuvent se présenter si une action concertée est menée afin de faire face à certains défis importants dans ce cadre. Les défis à relever sont les suivants:

- Une définition peu claire et significative des droits des exploitants agricoles et des ménages ruraux en matière de gestion des arbres et des ressources forestières;
- Une autonomisation insuffisante des institutions communautaires pour le soutien d'une gestion durable des terres;
- Des difficultés d'accès aux marchés pour les produits provenant de la foresterie et des systèmes de production agricole durable;
- Un approvisionnement limité en germosplasmés d'arbres améliorés pour l'agroforesterie;
- De faibles capacités de soutien à un développement plus répandu des pratiques d'utilisation durable des terres;
- Un manque d'utilisation, de planification et de gestion intégrée des terres, des capacités institutionnelles limitées et une coopération limitée entre les différentes politiques du secteur;
- Des insécurités pour les investissements à long terme et un manque de ressources financières réduisant considérablement les opportunités pour accélérer la mise en place des approches de restauration des paysages forestiers prometteuses.

Pour faire face à ces défis, les décideurs politiques, les producteurs, les communautés, et les partenaires de développement doivent travailler ensemble pour améliorer le cadre institutionnel pour une adoption accélérée des pratiques de restauration durable en rendant les processus de planification et de gestion plus efficaces, en incorporant un revenu qui génère des débouchés pour les petits exploitants agricoles, en améliorant les moyens de subsistance en zones rurales, et en mettant en place des éléments incitatifs adéquats au plan social, économique et écologique pour des investissements accrus de restauration dans les secteurs public et privé. Un soutien accru en matière de communication et de sensibilisation sur les succès en matière de restauration, ainsi qu'une analyse économique solide des avantages et des coûts de la restauration des paysages forestiers sont également importants.

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE AFR100

L'AFR100 vise la restauration des forêts et de la couverture arborée sur plus de 100 millions d'hectares en Afrique subsaharienne d'ici à 2030. Cette restauration de paysages productifs par les biais de l'AFR100 contribuera à la réduction de la pauvreté, à la stabilisation de la production alimentaire, à la protection de la biodiversité, à la croissance des économies africaines ainsi qu'à l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique.

Contexte

L'AFR100 a été lancé par des représentants de pays africains et un large éventail de partenaires techniques et financiers, dont le NEPAD, BMZ et WRI (cf. Annexe 1), lors du Forum mondial sur les paysages de la COP21 organisé à Paris en décembre 2015. Avant le lancement, des concertations informelles avec des experts africains de la restauration des paysages forestiers se sont tenues lors du Congrès mondial forestier de Durban, en Afrique du Sud en septembre 2015. L'Union Africaine a reconnu l'objectif des 100 millions d'hectares en octobre 2015.

Il s'agit d'un partenariat conçu pour renforcer la contribution de l'Afrique au *Bonn Challenge* et à la Déclaration de New York sur les forêts, ainsi qu'à l'Initiative Africaine des Paysages Résilients et à d'autres initiatives de restauration des paysages forestiers dégradés et déboisés.

Intérêt de l'initiative

L'AFR100 bénéficie d'un leadership politique et de ressources financières et techniques pour soutenir un mouvement de restauration des paysages forestiers à grande échelle sur l'ensemble du continent africain. L'initiative offre une plateforme de travail collectif plus efficace afin d'accélérer la mise en place de pratiques réussies de restauration. Les activités sont déterminées par les pays partenaires qui se les approprient. Les contributions des partenaires internationaux soutiennent les efforts nationaux et déploient les ressources dans les pays partenaires. Les expériences prometteuses de restauration des paysages forestiers seront documentées, médiatisées et passeront à l'échelle supérieure.

L'AFR100 œuvre de manière à traduire des engagements ambitieux en action avec l'appui d'investisseurs privés, de fondations, de banques de développement et de bailleurs bilatéraux et multilatéraux. L'AFR100 mobilise des subventions, investissements en capitaux propres, prêts, garanties de gestion des risques et fonds d'interventions spécifiques conçus pour soutenir les promoteurs de la restauration des paysages et mobiliser les communautés locales engagées pour la gestion durable des terres.

Dans le cadre politique de l'Initiative ARLI, l'AFR100 œuvre afin d'accélérer le passage à plus grande échelle de la restauration en Afrique en coordination avec le plan d'action ALAP, l'Alliance africaine pour l'agriculture intelligente face au climat et bon nombre d'initiatives associées, y compris celle de la Grande Muraille verte (cf. Annexe 2). L'AFR100 compte également sur des partenariats forts avec les communautés économiques régionales, la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFLR). Elle s'aligne sur les initiatives internationales, y compris le *Bonn Challenge*, qui est un engagement mondial pour la restauration de 150 millions d'hectares de terres d'ici 2020, et la Déclaration de New York sur les forêts, qui s'appuie sur le *Bonn Challenge* avec un objectif de 350 millions d'hectares d'ici 2030. De plus, l'initiative est conçue de manière à contribuer à ces efforts. L'AFR100 contribuera non seulement à la mise en œuvre des ODD et de l'Accord de Paris sur l'adaptation et l'atténuation face au changement climatique, mais aussi à l'atteinte des objectifs de la Convention de l'ONU sur la biodiversité et la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification.

Stratégie et principes

L'appropriation africaine, le pilotage au niveau national et la mobilisation des communautés de base sont des éléments clés de la réussite, du leadership, de l'identité et des impacts durables de l'AFR100. Les résultats de la restauration devront se matérialiser au niveau national sous le leadership des partenaires nationaux. L'AFR100 complètera ces efforts quand cela sera nécessaire.

L'AFR100 offre une plateforme de communication et d'échanges, ainsi qu'un soutien technique, dont les buts sont les suivants:

- Inspirer des engagements ambitieux pour la restauration dans les pays africains;
- Permettre une meilleure coordination régionale et internationale;
- Offrir des services pour le développement de stratégies nationales en matière de restauration des paysages forestiers;
- Soutenir le développement de partenariats au sein des pays;
- Faciliter les échanges d'apprentissages entre les pairs.

L'implication des parties prenantes est un principe clé de l'AFR100. L'implication de toutes les parties prenantes concernées dans l'évaluation des opportunités de restauration et dans l'identification, l'essai et la diffusion des expériences prometteuses de restauration, est considérée comme un élément clé d'une restauration réussie.

L'AFR100 a pour objectif d'assurer un accès juste et équitable aux terres et aux ressources forestières pour toutes les parties prenantes et faire la promotion des droits des communautés locales et autochtones, ainsi que des femmes. L'AFR100 élabore un ensemble de bonnes pratiques et principes communs pour la restauration des paysages forestiers, des outils et directives avérés pour les évaluations de gouvernance, la participation des parties prenantes, la propriété des arbres et des terres, le suivi et d'autres aspects essentiels (cf. Encadré 2). Néanmoins, la responsabilité de la protection de l'intégrité écologique et des intérêts sociaux relève encore des autorités nationales et des partenaires de mise en œuvre. Le soutien de l'AFR100 est fourni par le biais d'institutions existantes. La stratégie de l'AFR100 s'inscrit sur le long terme avec pour objectif de créer un environnement propice pour la restauration des paysages forestiers, tout en prenant conscience de la nature complexe des nombreux défis qui ne seront relevés qu'avec une étroite collaboration entre les différents partenaires et les parties prenantes de l'initiative.

Encadré 2: Principes de restauration des paysages forestiers

- Tirer profit des expériences de restauration réussies des sites individuels pour le passage à l'échelle;
- Introduire des arbres et arbustes ou en augmenter le nombre dans les paysages lorsque cela convient;
- Employer un éventail de stratégies de restauration et appliquer une approche axée sur le genre;
- Éviter les stratégies qui mènent à la conversion d'écosystèmes naturels;
- Restaurer la fonctionnalité et les services des écosystèmes par le biais du développement de la couverture arborée et augmenter la productivité sur le paysage tout entier (ce qui, cependant, risque de ne pas recréer la couverture forestière « d'origine »);
- Trouver un équilibre entre les besoins locaux et les priorités nationales.

Gouvernance

L'AFR100 se base sur une structure de gouvernance simple, avec pour but de catalyser les efforts nationaux et offrir un soutien là où il est nécessaire:

- **Le Secrétariat de l'AFR100** fait office de principal point focal pour l'initiative. Le secrétariat est hébergé au sein du NEPAD et, parmi ses tâches, on compte la coordination des partenaires pour la mobilisation conjointe et un soutien politique sur la durée, la fourniture d'une assistance technique et la facilitation des investissements, la création d'une coalition, la gestion des connaissances, le suivi et la préparation de rapports. Le secrétariat fait également le lien avec les communautés économiques régionales. Le mandat du NEPAD, que lui ont conféré les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine, offre une forte légitimité à l'AFR100 et à son appropriation par les pays africains.
- **Le Conseil de l'AFR100**, composé de représentants des pays africains, de bailleurs de fonds et de représentants des partenaires financiers, offre une orientation stratégique pour la réalisation des objectifs de l'AFR100 et des conseils pour l'amélioration de l'efficacité du Secrétariat et de la Plateforme d'assistance technique. Le Conseil est à la tête des efforts de mobilisation des ressources ainsi que de création et de maintien des partenariats.
- **La Plateforme d'assistance technique de l'AFR100** fait office de centre d'informations qui facilite l'engagement des partenaires pour l'appui à l'AFR100. Cette plateforme offre un soutien technique pour l'évaluation des opportunités de restauration et un soutien à la mise en œuvre de la restauration des paysages forestiers à grande échelle. Elle facilite également le partage d'informations, la communication sur les options et les succès en matière de restauration de paysages forestiers, l'apprentissage collectif et le développement des capacités.

Partenariats

En septembre 2016, 21 pays africains avaient exprimé leur engagement à restauration ou leur intérêt à participer à l'AFR100. Les partenaires techniques de l'AFR100 soutiennent les processus de restauration des paysages forestiers dans les pays qui suivent l'approche en plusieurs étapes décrite ci-dessous. Ces efforts sont déployés dans le cadre de l'ARLI et en coordination étroite avec les initiatives existantes pour le soutien d'une gestion intégrée des paysages. Ces dernières incluent les travaux de l'initiative LPFN (*Landscapes for People Food and Nature Initiative*) et le plan d'action ALAP soutenu par le NEPAD, le gouvernement des Pays-Bas, la Banque mondiale et d'autres. L'AFR100 s'appuie sur une grande base d'expériences en matière de restauration de paysages forestiers acquise par l'UICN, la FAO, le FEM et les autres partenaires de GPFLR travaillant dans la région Afrique et le reste du monde, le Partenariat TerrAfrica, la Grande Muraille verte et les initiatives similaires visant à porter les solutions à grande échelle.

Comme l'indique l'Annexe 1, le partenariat inclut les champions de la restauration, les gouvernements, la société civile, les organisations de développement, le secteur privé et d'autres acteurs. L'AFR100 est pertinent pour un large éventail de partenaires, dans la mesure où la restauration à l'échelle peut grandement contribuer à la prise en compte du changement climatique, à la lutte contre la déforestation, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'approvisionnement en eau, et à l'atteinte des objectifs de développement durable (cf. Annexe 3).

Les partenaires de l'AFR100 travaillent de concert avec les gouvernements, les partenaires techniques et financiers, et d'autres bailleurs de fonds et organisations intéressés par la restauration et le développement durable en Afrique, dans le but d'obtenir un soutien politique accru et davantage de ressources pour l'initiative. À la suite de la phase initiale de lancement, le BMZ intégrera la restauration des paysages forestiers dans ses portefeuilles bilatéraux, dans les cas de figure où cela est possible. Au nom du BMZ, la GIZ et la KfW offrent un soutien au Secrétariat de l'AFR100 en lui permettant de faire avancer les travaux de restauration des paysages forestiers dans certains pays. La Banque mondiale offre des contributions financières considérables à l'AFR100 par le biais de son portefeuille de restauration des paysages.

Mise en œuvre en plusieurs étapes

L'AFR100 propose une approche en plusieurs étapes pour collaborer avec les pays et leurs partenaires dans la planification et la mise en œuvre des activités de restauration des paysages forestiers.

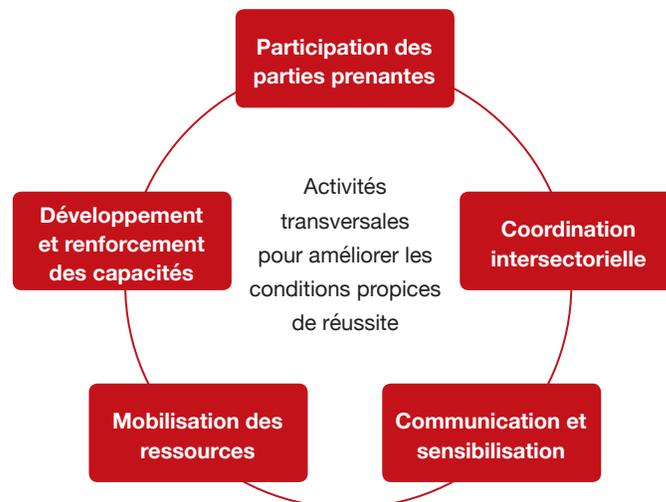
Au départ, les pays proposent de se joindre à l'AFR100 en soumettant une lettre d'engagement au secrétariat de l'AFR100. Ces lettres indiquent les types de restauration que les gouvernements et les autres parties prenantes cherchent à mettre en œuvre à grande échelle et identifient la manière dont l'engagement national envers la restauration des paysages forestiers s'aligne sur les politiques, initiatives et engagements au niveau national (NDC, ODD, REDD+, FLEGT et autres).

Avec le soutien technique du secrétariat de l'AFR100 et de la Plateforme d'assistance technique, les pays informent alors les parties prenantes pertinentes et engagent une concertation avec elles, font le bilan des activités de restauration, évaluent les possibilités de restauration, identifient les facteurs clés de réussite, améliorent les conditions propices à la mise en œuvre de la restauration à grande échelle et mettent en œuvre les activités de restauration.

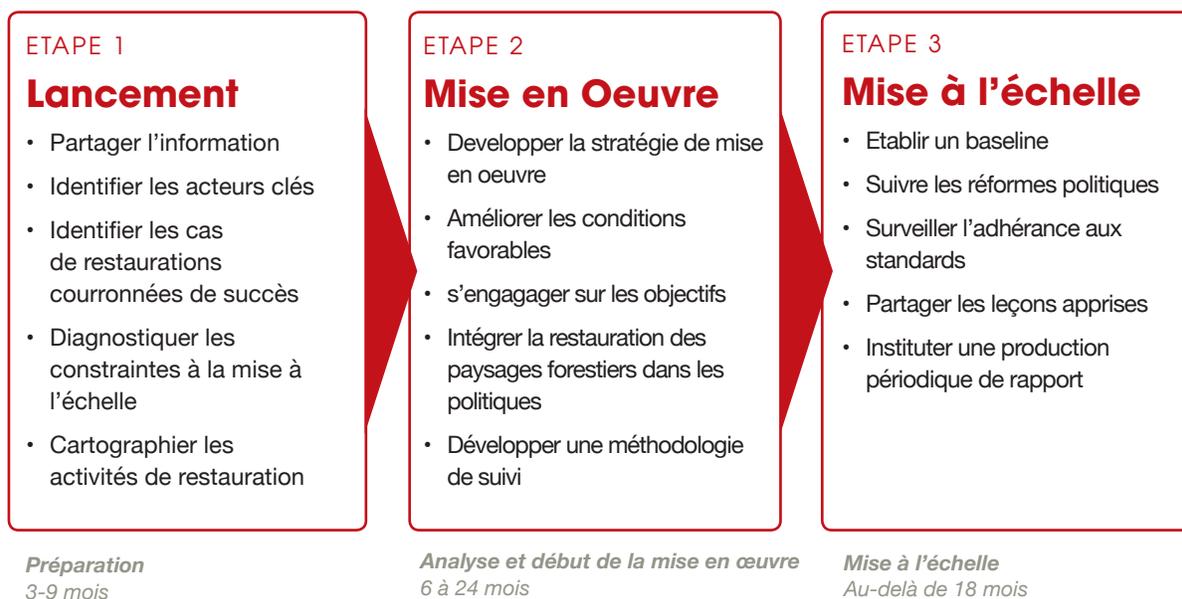
L'évaluation des opportunités de restauration informe les stratégies nationales de restauration des paysages forestiers et soutiennent l'harmonisation de politiques efficaces et plurisectorielles qui encourageront la mise en œuvre de la restauration. L'AFR100 aide les pays à identifier les options de financement pour la restauration et à y avoir accès. Elle offre également une orientation sur les systèmes de suivi des progrès des activités de restauration. Les activités clés de chacune des phases sont résumées dans le Schéma 1 ci-dessous et des informations plus détaillées sont fournies à l'Annexe 6.

Schéma 1: Approche en plusieurs étapes pour la mise en œuvre de la restauration des paysages forestiers

Processus pour l'amélioration des conditions favorables à la réussite de la mise à l'échelle de la restauration des paysages forestiers



Activités clés pour la mise à l'échelle étape par étape



OPPORTUNITÉS DE COLLABORATION

La restauration des forêts et de la couverture arborée en dehors des forêts sur 100 millions d'hectares en Afrique subsaharienne d'ici 2030 est un défi aux dimensions continentales. Cela requiert un engagement général des pays, des communautés locales, de la société civile, des bailleurs de fonds, des investisseurs et des prestataires d'assistance technique. **L'AFR100 tirera parti de partenariats forts pour créer un mouvement de restauration continental en Afrique.** En tant que secrétariat pour l'AFR100, ARLI et TerrAfrica, le NEPAD jouera un rôle capital dans le renforcement de la collaboration sur le continent. Une liste des partenaires actuels de l'AFR100 se trouve à l'Annexe 1, l'on s'attend à ce que d'autres partenaires se joignent au partenariat dans un avenir proche. L'équipe de l'AFR100 continuera à soutenir les partenaires pour déterminer la portée géographique, les secteurs et les actions sur lesquels se concentrer en se référant aux divers buts, points de vue et modes de prestation.